

Pour la négociation d'un nouveau compromis éditorial

Le livre et l'édition et l'économie sociale et solidaire

L'édition de livres, imprimés ou numériques, joue un rôle central dans l'organisation du débat public. C'est même au cœur de la définition de l'édition qui consiste à placer des textes d'auteurs dans l'espace public et à stimuler leur visibilité. De ce fait, l'économie sociale et solidaire – à la fois comme projet politique alternatif à la marchandisation de tous les aspects de la vie de nos sociétés, et comme lieu d'expérimentation de nouvelles formes économiques ne se limitant pas à l'espace marchand – a intérêt à ce que des livres structurent les débats dans lesquels elle est impliquée : nouvelles formes de travail, hybridation entre les secteurs public, marchand et la réciprocité, prise en compte des questions de genre, développement durable...

Dans une démarche qui est forcément partielle et partiale, on peut proposer une “éditographie de l'économie sociale et solidaire”¹ articulant la production éditoriale francophone sur ces questions autour de trois catégories : une dizaine de maisons qui placent l'ESS au cœur de leur orientation, 24 éditeurs qui soit développent une ou des collections spécifiques au champ de l'économie sociale et solidaire, soit consacrent une part significative de leur catalogue, même si c'est à travers des livres « isolés », à ce champ et enfin une vingtaine ayant bien publié des livres intéressant l'ESS, mais pour lesquelles ce champ ne paraît pas constitutif de leur identité éditoriale.

L'édition de livres, comme bien d'autres secteurs économiques, est en pleine recomposition professionnelle : les différents métiers qui s'y exercent – des auteurs aux libraires en passant par les éditeurs, les diffuseurs et les distributeurs – voient leurs identités, leurs périmètres, changer, se déplacer. Cette recomposition des métiers se fait dans un double contexte : celui de la concentration et de l'industrialisation de l'édition d'une part, et d'autre part celui du développement de l'intelligence artificielle et de l'économie des plateformes numériques, avec notamment bien sûr l'irruption emblématique d'Amazon dans le champ du livre². Cette recomposition ne se limite pas aux « métiers » rétribués par les sociétés d'édition : elle concerne aussi la place et le rôle des lecteurs, des bibliothécaires ou des universitaires et autres médiateurs du livre.

Plusieurs mouvements ces dernières années sont significatifs de cette recomposition à l'oeuvre : mouvement des auteurs pour se faire rétribuer leurs interventions dans les festivals littéraires, mouvement des correcteurs auto-entrepreneurs, des traducteurs ou des bédéistes, ligue des auteurs, développement de l'auto-édition, y compris pour les auteurs confirmés, développement des pratiques de piratage numérique des textes édités, émergence de la profession d'agent littéraire, pour n'en citer que quelques uns.

Compromis éditorial

Le secteur de l'édition est fondé sur un “compromis” : structuré par le secteur privé marchand, au nom d'une garantie contre tout contrôle politique de la pensée par les Etats, il prétend par ailleurs relever pleinement de la sphère culturelle et contribuer à sa diversité, notamment à travers les logiques de péréquation entre ouvrages (les plus vendus rendant possibles les moins “rentables”), ou de développement de la valeur symbolique de la marque de l'éditeur (sa “réputation”), tant auprès des lecteurs que des auteurs.

1 Voir “éditographie francophone pour l'économie sociale et solidaire” :

<https://en.calameo.com/books/004048215482d6f41e58b> (consulté le 20 avril 2019).

2 Alliance internationale des éditeurs indépendants, *Le système Amazon, quelles menaces pour la bibliodiversité?*, Labo numérique, 2014, disponible en ligne : <http://alliance-lab.org/le-systeme-amazon-queelles-menaces-pour-la-bibliodiversite/?lang=fr> (consulté le 20 avril 2019).

Dans l'économie de l'édition, le marché, lieu du pouvoir du lecteur – celui d'acheter ou pas un livre – est une instance indispensable pour équilibrer le pouvoir des médiateurs culturels, notamment les éditeurs, et maintenir la liberté et l'espace démocratique. Sans le marché du livre, l'édition consisterait en un déversement élitiste ou aristocratique des textes sur la société. Le marché, dans le monde du livre, n'est donc pas une contrainte triviale, extérieure, mais bien un des éléments structurant, sélectionnant, hiérarchisant, organisant la circulation des écrits. Une grande librairie béninoise, Agnès Adjaho, disait : “ne pensez pas que l'argent chasse l'esprit du monde du livre; il le fixe”³. Cependant, comme d'autres segments de l'économie de la culture, l'édition est bien d'abord une économie de l'offre – les textes des auteurs. Mais celle-ci, à travers le marché, est partiellement régulée par la demande – le choix des lecteurs.

Le compromis éditorial trouve aussi son expression dans l'hybridation à l'oeuvre dans l'économie du livre entre secteur marchand, interventions de la société civile et régulation. Pour ne prendre qu'un exemple d'hybridation secteur marchand et régulation, on notera que le marché du livre en France depuis une quarantaine d'années – et dans un nombre grandissant de pays du monde, notamment en Amérique latine - a une particularité singulièrement hétérodoxe du point de vue du libéralisme économique : ce n'est pas lui qui fixe le prix⁴. Et on pourrait aussi développer la place du secteur non marchand, et même du secteur non monétaire, dans le dynamisme global du secteur.

L'édition sans éditeur

Mais comme le soulignait déjà Karl Polanyi au siècle dernier⁵, l'une des particularités du marché est de tendre à s'autonomiser des autres instances – politiques, culturelles, spirituelles – et de prétendre être l'unique mode d'organisation des échanges et de la production. Dans le monde du livre, cette autonomisation du marché a conduit à la constitution d'un petit nombre d'oligopoles, selon l'expression de l'économiste Françoise Benhamou⁶, qui tendent à se présenter comme la seule réalité de l'édition.

Les entreprises de taille moyenne qui structuraient ce secteur ont connu un mouvement d'industrialisation, puis de concentration, puis au fil des achats et ventes de sociétés, de financiarisation de l'activité⁷. Les derniers développements il y a quelques mois sont le rachat du groupe Editis (800 millions d'euros de CA) par Vincent Bolloré et Vivendi au groupe espagnol Planeta pour un milliard d'euros et la constitution d'un numéro 3 du secteur (560 millions d'euros de CA) avec le rachat des éditions du Seuil par le groupe de Vincent Montagne (initialement éditeur catholique traditionaliste).

Les grands groupes d'édition financiarisés (cinq grands groupes français avec chacun un chiffre d'affaire supérieur à 400 millions d'euros par an) contrôlent l'essentiel d'une production de livres de plus en plus standardisée⁸. Cette concentration brouille le jugement des lecteurs – parfois même le jugement des auteurs ou des libraires – avec des noms d'éditeurs qui ne sont plus en réalité que des sous-marques, et des “réputations” de maisons d'édition brouillées : La Découverte propriété de Vincent Bolloré, Le Seuil propriété de Vincent Montagne.

3 ADJAHO Agnès, “La librairie, support de la littérature francophone” in *L'écrivain dans l'espace francophone*, dossier de la Société des gens de lettres, mars 2006.

4 Concernant la loi sur le prix unique du livre, dite “loi Lang”, voir le rapport d'évaluation très complet d'Hervé GAYMARD en 2011 : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rapports/r3140.asp> (consulté le 20 avril 2019).

5 POLANYI Karl, *La grande transformation*, collection “Bibliothèque des sciences humaines”, Gallimard, 1983.

6 BENHAMOU Françoise, *L'économie de la culture*, La Découverte, 1996 (dernière édition 2017) et *Le livre à l'heure numérique. Papier, écrans, vers un nouveau vagabondage*, Paris, Le Seuil, 2014.

7 MOLLIER Jean-Yves, *Michel et Calmann Lévy ou la naissance de l'édition moderne, 1836-1891*, Calmann-Lévy, 1984, *Pierre Larousse et son temps*, Larousse, 1995, *L'Argent des lettres, histoire du capitalisme d'édition*, Fayard, 1988, *Louis Hachette, le fondateur d'un empire*, Fayard, 1999 et *Où va le livre ?*, La Dispute, 2000, 2002 et 2007.

8 SCHIFFRIN André, *L'édition sans éditeur*, La Fabrique, 1999. Voir également : DENEUIL Julien, *Concentration éditoriale et bibliodiversité. Quels enjeux pour le livre?*, Paris, L'Harmattan, 2012 et SAPIRO Gisèle (dir), *Les contradictions de la globalisation éditoriale*, Nouveau Monde éditions, 2009.

Pour financer les rachats de maisons d'édition, ces conglomérats exigent de leurs éditeurs « filières » un niveau de rentabilité qui brise la mécanique de « péréquation » (selon laquelle les livres qui se vendent mieux finançaient ceux qui se vendent moins). Sans la péréquation, il n'y a plus de création d'un catalogue d'éditeur marqué par un engagement intellectuel dans le débat public, mais seulement la succession de livres réduits, chacun, à sa dimension de centre de profit : on ne propose plus aux lecteurs que ce qu'ils attendent, pour maximiser les ventes.

Économie de plateformes et intelligence artificielle

Les acteurs du numérique (les GAFAM, mais aussi les secteurs numériques de grands groupes comme Elsevier ou Springer ou certains acteurs émergents comme les “éditions du net” en France) dans ce secteur comme dans d'autres, ont d'abord proposé leurs services aux professionnels pour ensuite prendre leur place en imposant leurs modèles économiques⁹. De la montée en puissance de la vente de livres en ligne sur les grandes plateformes au détriment des librairies des territoires jusqu'à la sélection d'un livre auto-publié sur Amazon pour un prix littéraire : Amazon et d'autres prétendent substituer un algorithme, hier aux libraires, aujourd'hui aux éditeurs, et demain aux auteurs¹⁰.

Les enjeux de l'édition des revues universitaires – de plus en plus numériques – témoignent d'un retour de l'acteur politique, tant au plan européen qu'au plan national, pour tenter de faire barrage aux logiques de prédation de quelques grands groupes mondiaux sur la recherche publique¹¹.

Comme le souligne Octavio Kulesz¹², les développements de l'intelligence artificielle peuvent représenter un formidable outil pour le livre (sa distribution, sa production et même son écriture) lorsque les auteurs et autres acteurs du livre s'en emparent. Mais si elle se développe de façon autonome, sans régulation, il y a au bout ce que Kulesz nomme le développement de “bulles de confort”, autour d'individus qui ne liront plus que leurs envies, dans une sorte de compulsion narcissique qui évacuerait ou manipulerait toute irruption de l'inattendu : là aussi, la tendance sera de ne plus proposer aux lecteurs que ce qu'ils attendent. Et nul doute qu'on en viendra très vite à devoir s'interroger sur le développement des “fake books”...

Les conditions de la “bibliodiversité”

L'éditrice australienne Suzan Hawthorne définit la « bibliodiversité » dans son articulation avec les sociétés et les cultures : « un système autosuffisant complexe qui regroupe l'art de raconter des histoires, l'écriture, l'édition et tous les autres types de production de littérature orale et écrite. Les écrivains et les producteurs s'apparentent aux habitants d'un écosystème. La bibliodiversité

9 BIAGINI Cédric (dir.), *L'assassinat des livres par ceux qui oeuvrent à la dématérialisation du monde*, Paris, L'Echappée éd., 2015, collection “Frankenstein” et BOSSER Sylvie (dir.), *L'auto-édition*, Revue “Bibliodiversity”, janvier 2019, présentation disponible en ligne : <https://www.alliance-editeurs.org/-revue-bibliodiversity.112-> (consulté le 20 avril 2019).

10 QUINQUETON Thierry, “WWW la disparition de l'auteur. Une anticipation de James Thomas Farrell”, revue *Esprit*, mai 2010, disponible en ligne sur Cairn : <https://www.cairn.info/revue-esprit-2010-5-p-18.htm> (consulté le 20 avril 2019).

11 CHEVASSUS-AU-LOUIS Nicolas, *L'édition scientifique, entre prédateurs et profiteurs*, Médiapart, 13 janvier 2019 : <https://www.mediapart.fr/journal/culture-idees/130119/l-edition-scientifique-entre-predateurs-et-profiteurs> (consulté le 20 avril 2019).

12 KULESZ Octavio, « Culture, machines et plateformes : l'intelligence artificielle et son impact sur la diversité des expressions culturelles », rapport UNESCO, décembre 2018, disponible en ligne : https://en.unesco.org/creativity/sites/creativity/files/12igc_inf4_fr.pdf (consulté le 20 avril 2019). Voir également : KULESZ Octavio, *L'édition numérique dans les pays en développement*, Fondation Prinz Klaus et Alliance internationale des éditeurs indépendants, 2011, disponible en PDF : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56582-l-edition-numerique-dans-les-pays-en-developpement.pdf> (consulté le 20 avril 2019). Cette étude fondatrice s'actualise depuis 8 ans à travers le Labo numérique : <http://alliance-lab.org/?lang=fr> (consulté le 20 avril 2019).

contribue à l'épanouissement de la culture et à la bonne santé du système écosocial. »¹³. Il ne s'agit donc pas de limiter l'approche au secteur marchand de l'édition.

Comment dans le contexte d'incertitudes sur les rôles, de concentration financière et d'irruption de l'économie de plateformes pourrait-on apporter un nouveau souffle à « l'économie du livre »? Dans la mesure où l'on comprendrait cette expression non comme ce qui est mesuré par un chiffre d'affaire global, mais comme la vitalité de la contribution du livre à « l'épanouissement de la culture et à la bonne santé du système écosocial », pour reprendre les termes de Suzan Hawthorne.

Formes “multistakeholders” de l'ESS

L'hypothèse proposée est celle que les formes coopératives incluant plusieurs acteurs (“multistakeholders”), et les valeurs qu'elles portent – principes coopératifs et hybridation – pourraient représenter un lieu, non seulement pour affronter la concentration financière, mais aussi pour contribuer à reformuler un équilibre entre les parties prenantes, un nouveau “compromis éditorial” entre auteurs, universités, éditeurs, imprimeurs, diffuseurs, libraires, bibliothèques et lecteurs.

Cette hypothèse s'est appuyée sur un parcours de présentation de différentes formes de coopératives intervenant dans le champ du livre et de l'édition¹⁴, parcours non exhaustif bien entendu et qui devrait se transformer en un observatoire, tant on peut constater le développement de telle ou telle forme (création de plusieurs librairies en SCIC cette année 2019, par exemple). Tel qu'effectué en 2018, ce parcours présentait 20 sociétés coopératives et participatives – SCOP – 5 sociétés coopératives d'intérêt collectif – SCIC – et 50 entrepreneurs de 9 coopératives d'activité et d'emploi – CAE.

Les sociétés privées sont exclusivement contrôlées par les apporteurs de capitaux, les coopératives par les salariés-producteurs dans le cas des SCOP ou par les clients dans le cas des coopératives d'acheteurs, les associations ne peuvent laisser de place significative aux apporteurs de capitaux ou aux salariés. Le modèle « multistakeholders », représenté dans la loi française¹⁵ par les Sociétés coopératives d'intérêt collectif – SCIC – permet le contrôle d'une société par plusieurs collèges : un pour les producteurs, salariés ou non, un autre pour les auteurs, un autre pour les apporteurs de capitaux, un autre pour tel ou tel acteur public, un pour les imprimeurs, libraires et – pourquoi pas? - les “pairs”, éditeurs proches, un autre pour les lecteurs et soutiens, ...

Ce modèle n'est pas une solution miracle mais présente plusieurs avantages : implication avec droit de peser sur la gestion, de partenaires multiples, résistance à la concentration par le rachat des sociétés, réinvestissement prioritaire des bénéficiaires dans les réserves, prise en compte des valeurs coopératives et plus largement du questionnement politique porté par l'économie sociale et solidaire. On peut donner l'exemple en France des éditions Théâtrales¹⁶ qui sur un segment particulier d'édition ont choisi ce statut juridique de SCIC. Même si la législation n'est pas la même, l'organisation de la gouvernance de la maison Écosociété¹⁷ au Québec reprend l'essentiel de ces intuitions.

13 HAWTHORNE Susan, *Bibliodiversity*, Spinifex, 2014, traduction française *Bibliodiversité. Manifeste pour une édition indépendante*, éditions Charles Léopold Mayer, 2016, en libre accès en ligne et téléchargeable en pdf : <http://www.eclm.fr/ouvrage-377.html> (consulté le 20 avril 2019).

14 Voir “Des coopératives dans le secteur du livre et de l'édition” : <https://en.calameo.com/books/0040482158c85b7df8384> (consulté le 20 avril 2019).

15 Loi du 31 juillet 2014, dite loi Hamon ou loi ESS, voir sur Legifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029313296&categorieLien=id> (consulté le 20 avril 2019).

16 Voir leur présentation : <https://www.editionstheatrales.fr/page/la-maison-5.html> (consulté le 20 avril 2019).

17 Voir leur présentation : <https://ecosociete.org/a-propos/ecosociete> (consulté le 20 avril 2019).

La constitution de grands groupes d'édition d'une part et la montée en puissance des GAFAM d'autre part ont brisé le "compromis éditorial" qui s'était établi entre auteurs, éditeurs, imprimeurs ou fabricants, diffuseurs, distributeurs, libraires et lecteurs. Pour refonder ce compromis sans se résigner ni à l'élitisme qui évacue le pouvoir du lecteur exercé par l'achat ou non d'un livre, ni au nivellement et à la standardisation de contenus qui seraient réduits à leur seul rang de produits marchands, le monde du livre aurait grand intérêt à observer ce qui s'expérimente et ce qui se réfléchit du côté de l'économie sociale et solidaire.

Cette façon d'organiser et de penser l'économie permet de réintroduire le rapport aux territoires, de concevoir des logiques de filières qui ne se réduisent pas à la gestion de la concurrence, d'aller de l'avant vers les possibilités offertes par le numérique – et tout particulièrement l'intelligence artificielle – sans donner tout pouvoir aux GAFAM. Elle permet aussi, tournant le dos à l'intégrisme libéral, d'imaginer des solutions originales et pragmatiques d'hybridation entre secteurs public, marchand et coopératif, de prendre en compte les logiques de coopération, sans considérer qu'elles ne seraient que la façon dont les naïfs ou les faibles participent à la concurrence. Enfin, elle permettrait de se confronter sérieusement à l'impact environnemental de l'organisation de la filière professionnelle de l'édition¹⁸ : sans cette confrontation, il y aurait grand risque de décrédibiliser durablement le livre auprès des jeunes générations.

18 BASIC, Un livre français. Evolutions et impacts de l'édition en France, Fondation Charles Léopold Mayer, 2017, disponible en PDF : https://lebasic.com/wp-content/uploads/2017/08/Rapport-Edition_20170912.pdf (consulté le 20 avril 2019).